

# DIRECTIVES DE COMPÉTITION

## Challenge des régions GAF-STR

14 au 18 mai 2026

### GYMNASTIQUE QUÉBEC

3737 boul. Crémazie Est, #902, MTL, QC, H1Z 2K4

514-252-3043 / [www.gymqc.ca](http://www.gymqc.ca)

Personne contact : Josée-Anne Adam

[inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca)



### COMITÉ ORGANISATEUR

#### UNIGYM GATINEAU

Directrice : Jacynthe Harper

Courriel : [jay@unigymsgatineau.com](mailto:jay@unigymsgatineau.com)

Site web : [www.unigymsgatineau.com/qc](http://www.unigymsgatineau.com/qc)



### DATES LIMITES ET FRAIS

- **Date limite d'inscription et de paiement : 14 avril 2026**
- **Date de publication de l'horaire détaillé : 17 avril 2026**
- **Date limite de dépôt des musiques de sol : 17 avril 2026**
- **Frais d'inscription :**

Athlète	3 appareils et +	103,00 \$
	1-2 appareils	73,00 \$
Entraîneur		0,00 \$

- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$** par discipline
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **500 \$** par discipline
- **Demande de modification à l'horaire après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète
- **Frais de retard pour dépôt d'une musique GAF après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$** par discipline
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 5 jours ouvrables avant le 1<sup>er</sup> jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / entraîneur
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 24 heures avant le 1<sup>er</sup> jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / entraîneur
- **Frais d'admission des spectateurs (carte de crédit seulement) :**

#### 1 jour

24,00 \$ / Adulte (13-65 ans)

14,00 \$ / Aîné (66 ans et +)

14,00 \$ / Enfant (6 à 12 ans)

Gratuit / bambin (0 à 5 ans)

#### Forfait

À confirmer

## SERVICE MÉDICAL

### SERVICE MÉDICAL

Un service médical (physiothérapeute ou thérapeute sportif) sera offert sur le plateau de compétition.

## SERVICES AUX ENTRAÎNEURS

Aucun repas n'est offert d'emblée aux entraîneurs. S'il le désire, chaque club sera responsable de commander les repas de leurs entraîneurs via le formulaire Excel prévu à cet effet. Le comité organisateur n'est pas responsable d'accommoder les entraîneurs ayant des allergies, des intolérances ou restrictions alimentaires.

- **Coût des repas**
  - Déjeuner : 10\$
  - Dîner : 15\$
  - Souper : 25\$
- **Date limite de commande de repas : 22 avril 2026**

*Prendre note qu'il ne sera pas possible de manger sur les plateaux de compétition (terrains de soccer). Les entraîneurs devront manger dans les espaces prévus à cet effet, à l'extérieur des terrains de soccer et ce, qu'ils aient commandé un repas ou non avec le comité organisateur.*

## INSCRIPTION ET PAIEMENT

### PROCESSUS D'INSCRIPTION

Les ARG devront remplir le formulaire d'inscription Excel.

1. Indiquez les informations nécessaires pour identifier les athlètes participants.
2. Assurez-vous d'ajouter les entraîneurs et leur niveau de formation pour tous les participants.
  - a. Dans la colonne Certification PNCE, inscrire le plus haut niveau de certification tel qu'écrit dans LE CASIER de l'entraîneur sur [www.coach.ca](http://www.coach.ca).
  - b. Les assistants entraîneurs et les entraîneurs mentorés doivent être inscrits dans la colonne entraîneur 2.
  - c. L'entraîneur qui est le mentor doit être inscrit dans la colonne entraîneur 1.
  - d. Si vous avez des questions sur la certification PNCE de vos entraîneurs, communiquez avec Vanessa Bernier ([mandataireformation@gymqc.ca](mailto:mandataireformation@gymqc.ca)).
3. Faire parvenir le formulaire à GYMQC ([inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca)) ainsi qu'au comité organisateur ([evenement.unigym@gmail.com](mailto:evenement.unigym@gmail.com)).

### MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement des inscriptions devra se faire :

- a. Par chèque : Libellé au nom de « Unigym Gatineau » et doit être retourné à l'adresse suivante : 850 boul. La Gappe, Gatineau, QC, J8T 0B4.
- b. Par virement bancaire :
  - Transit : 30126
  - Institution : 815
  - Folio : 035801

### AUTRES

- Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
- Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.

## MUSIQUE GAF

Veillez déposer les musiques des athlètes GAF ici : [Musique de sol\\_Challenge 2026](#)

### **EXIGENCE DES FICHIERS DE MUSIQUE :**

- Les musiques doivent être envoyées en format MP3.
- Les fichiers MP3 doivent être nommés selon la nomenclature suivante :
  - **Région\_Prenom et Nom\_Catégorie**
  - **Ne comprendre aucun caractère spécial (è, à, é, ô, etc.)**
  - Exemple : Montreal\_Eloise Cote\_R4 11-12

Il est impératif d'envoyer un fichier par athlète, même si plusieurs athlètes utilisent la même musique pour leur routine.

## SUBSTITUTION D'ATHLÈTE

Se référer à la section **6.14** du **Cahier des charges**, disponible sur l'intranet du site web de GYMQC ([www.gymqc.ca](http://www.gymqc.ca)), ainsi qu'au processus de sélection mis en place par votre ARG.

Après la date limite d'inscription, il est nécessaire d'utiliser l'**annexe U du PR** (formulaire de substitution) disponible sur l'intranet du site web de GYMQC ([www.gymqc.ca](http://www.gymqc.ca)).

## ANNULATION

Se référer à la section **6.13** et **6.13.2** du **Cahier des charges**, disponible sur le site web de Gymnastique Québec ([www.gymqc.ca](http://www.gymqc.ca)).

### **6.13.2 FINALITÉS**

Les demandes de remboursement doivent être effectuées telles que mentionnées ci-haut. Les délais pour effectuer les demandes sont spécifiques à chaque événement. Les dates limites de demandes de remboursement sont établies selon les règles suivantes :

- Challenge des Régions
  - Pour une demande de remboursement avec une pièce justificative datant de plus de 48 heures précédant le premier jour de compétition : La demande doit être envoyée au plus tard 48 heures avant le premier jour de compétition de l'événement, toutes catégories et disciplines confondues.
  - Aucune demande de remboursement ne sera acceptée dans un délai de 48 heures avant le début de la compétition.

**NOUVEAUTÉ :** Pour obtenir un remboursement, un club doit compléter le formulaire Activity Messenger prévu à cet effet : [Demande de remboursement](#). Une fois soumis, le formulaire sera envoyé automatiquement au comité organisateur et à GYMQC. Les pièces jointes déposées dans ce formulaire seront accessibles par le personnel de GYMQC seulement.